

## **PLU et PADD,** **Réunion publique mercredi 16 septembre**



**A Garges-lès-Gonesse, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans une nouvelle phase. Après le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été élaboré. Une réunion publique permettra d'échanger sur le sujet mercredi 16 septembre.**

### **Qu'est-ce que le PADD ?**

Selon Gérard Bonhomet, Adjoint délégué à l'Urbanisme de la Ville de Garges, « l'objectif de la Municipalité est de faire de Garges une ville toujours plus animée, vivante et attractive pour les 10 à 15 prochaines années ».

Dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le document qui traduit les orientations soucieuses d'assurer la réponse aux besoins de chacun des Gargeois notamment en termes de logement, de facilités de déplacements, d'accès aux équipements. Il doit également garantir la préservation de nos espaces naturels et agricoles.

### **Un document débattu en Conseil Municipal**

Des temps d'échanges et de construction du projet de territoire ont permis d'aboutir à une première version du PADD qui a fait l'objet d'un débat en Conseil Municipal lors de la séance du 24 juin dernier. Elle se décline selon deux axes qui se veulent résolument tournés vers les Gargeois, leur cadre de vie et l'emploi :

- une ville qui répond aux besoins de tous ses habitants ;
- une ville de projets et de développement, ouverte sur l'extérieur.

### **Un projet partagé et concerté**

Mercredi 16 septembre à 19h, une réunion publique est organisée à l'Espace Lino Ventura où tous les Gargeois sont invités pour une nouvelle étape de la concertation. D'ici là, un registre de concertation à la disposition des Gargeois en Mairie.

### **Renseignements :**

Direction du développement, de l'aménagement et de l'habitat - 01 34 53 32 00